



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 09 novembre 2016

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de

M. le Président du District Urbain de
Faulquemont – Communauté de Communes

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

1, rue René Cassin
B.P. 21
57380 FAULQUEMONT

Objet : Dossier de déclaration concernant la réalisation d'un système d'assainissement des eaux usées (lagunage) sur la commune d'ADELANGE

P.J : Fiche de descriptive du IOTA

Monsieur le Directeur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

- **Réalisation d'un système d'assainissement des eaux usées (lagunage) sur la commune d'ADELANGE**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 19 septembre 2016, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Cependant, vous avez opté pour un sur-dimensionnement de la lagune pour éviter tout rejet dans le milieu récepteur à l'étiage, pour justifier ce rejet zéro, il y aurait lieu de me fournir un bilan hydrique de la lagune.

Toutefois, **vous pouvez d'ores et déjà entreprendre cette opération.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.


Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune d'ADELANGE où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie (exemplaire que vous voudriez bien leur communiquer).



Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALERIE ANTOINE-POTIER

Copie transmise à :

- Mme le Maire d'ADELANGE
- Bureau d'études LVRD
7, rue du Château
57645 MONTOY-FLANVILLE